

LETTRE de Mr. l'Archevêque de Paris au Roy,
dattée du 15. Fevrier dernier.

SIRE,

JE crois devoir à Votre Majesté un compte exact de la situation où j'ai trouvé le Diocese de Paris, par raport aux malheureuses contestations qui affligent l'Eglise de France, de la conduite que j'ai tenue jusqu'à present, pour ramener les esprits, & des mouvemens qui se font encore aujourd'hui, pour empêcher le bien que je cherche à y procurer. L'intérêt de la Religion, étroitement lié avec celui de l'Etat, exige de l'Evêque de la Capitale de votre Royaume, SIRE, qu'il vous instruisse de toutes ses démarches; Et à qui d'ailleurs pourrois-je mieux exposer mes inquiétudes & mes peines qu'à un Roy qui aime l'Eglise, qui protege d'une maniere éclatante les Ministres de Jesus-Christ, & qui, en me faisant l'honneur de me nommer à la place importante que j'occupe, m'a promis tous les secours dont j'aurois besoin.

Personne n'ignore, que les Adversaires de la Constitution Unigenitus n'ont rien négligé, pour revolter les Fideles de la Ville de Paris, contre ce Jugement Apostolique; On y a répandu des Libelles sans nombre & de toute espece, pour rendre odieuse la puissance dont la Bulle est émanée, & méprisables ceux qui lui étoient soumis. Cet attachement fidele pour la Chaire de St. Pierre, ce respect filial pour le Vicaire de Jesus Christ sur la terre, qui distingue l'Eglise Catholique de toutes les Sectes des Schismatiques & des Heretiques, s'est insensiblement affoibli, Le second Ordre s'est nourri dans des principes contraires à la dépendance & à la subordination où il doit être;